



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inclusion numérique

Question au Gouvernement n° 1931

Texte de la question

INCLUSION NUMÉRIQUE

M. le président. Avant de lui céder la parole, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Mme Stéphanie Atger, devenue députée de la sixième circonscription de l'Essonne le 1er mai dernier, en remplacement de Mme Amélie de Montchalin. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Mme Stéphanie Atger. Mes chers collègues, je tiens tout d'abord à m'associer à l'hommage national qui a été rendu à nos deux héros.

C'est un honneur pour moi de m'exprimer devant vous pour la première fois. Nouvelle députée de la sixième circonscription de l'Essonne, j'inscris mes pas dans ceux d'Amélie de Montchalin que je tiens à saluer pour son engagement quotidien au service de notre territoire et de notre pays. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)

Monsieur le secrétaire d'État chargé du numérique, je suis une femme engagée à l'identité plurielle, ayant connu des expériences multiples. Par mes origines et par ma vie, j'ai la République au cœur – la République en Essonne, mais aussi la République en Seine-Saint-Denis et la République en outre-mer, la République aux mille visages, avec ses combats, ses espoirs, sa grandeur et ses doutes.

Je connais plus encore cette France qui n'a plus confiance et qui doit être notre défi.

Après avoir été leur plume en tant qu'écrivain public, je souhaite porter la voix de ceux qui n'ont pas la parole. Je m'y engage car tel est le sens de mes convictions, au service de la France.

Rendre l'accès aux services publics et aux droits plus inclusif est la condition nécessaire d'une République plus humaine. Le numérique doit constituer un levier d'inclusion et j'ai pu, avec ma collègue Dominique David, auteure d'un rapport sur le sujet, mesurer l'urgence d'y avoir recours.

Le dispositif « France Service » annoncé le 25 avril dernier par le Président de la République doit être le visage de l'aide à l'accès aux services numériques dans nos villes, nos campagnes et nos territoires d'outre-mer.

M. Christian Hutin. Très bien !

Mme Stéphanie Atger. Monsieur le secrétaire d'État, comment le numérique peut-il être le levier qui permettra un meilleur accès des usagers aux services publics ? Et comment favoriser l'inclusion de tous les Français grâce au numérique, à un moment où ils sont nombreux à s'inquiéter du recul des services publics ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Christian Hutin applaudit également.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du numérique.

M. Cédric O, secrétaire d'État chargé du numérique. Madame la députée, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre entrée au Palais-Bourbon et de vous souhaiter la bienvenue.

Je suis d'accord avec vous : nous devons faire beaucoup mieux en matière d'accès aux services publics par le numérique. Le Président de la République et le Premier ministre ont envoyé, il y a quelques jours, un signal fort en annonçant la création de 500 nouvelles maisons « France Service » afin que, dans chaque canton, les Français aient un lieu qui regroupe les différents services publics. Elles permettront de simplifier la vie des Français et d'améliorer la proximité des services publics.

Le numérique peut être un formidable facilitateur et un grand atout. Toutefois, il ne s'agit jamais que d'un outil, nous ne devons pas l'oublier. Le grand débat a par ailleurs montré que, souvent, le numérique n'est pas vécu par nos concitoyens comme le moyen de faciliter leur existence ou comme un progrès, soit parce qu'il est perçu comme un symptôme de l'abandon de nos territoires, soit parce que son utilisation est ressentie comme un facteur d'exclusion par les 13 millions de Français – un Français sur cinq – qui n'utilisent pas le numérique.

Afin de réussir, il nous faut donc user de trois leviers. D'abord, l'accès au numérique doit se faire au plus près des habitudes de vie quotidienne.

Ensuite, le réseau doit couvrir tout le territoire : à cet effet, ont été lancés le plan « Très Haut Débit » et le New Deal Mobile que promeuvent Jacqueline Gourault, Julien Denormandie et Agnès Pannier-Runacher.

Enfin, nous devons encourager la formation et proposer une solution et un accompagnement aux 13 millions de Français qui n'ont pas accès à internet ou qui peinent à l'utiliser.

Nous devons, en la matière, avoir une seule boussole : que les démarches soient simples et accessibles à tous les Français.

Dans quelques semaines, lors du Conseil des ministres, le Gouvernement précisera sa démarche et présentera un plan pour l'accessibilité par le numérique aux services publics. Soyez assurée, madame la députée, qu'il s'agit là de l'une de mes priorités. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Atger](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1931

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2019](#)